

II

*Le Secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique à
l'Ambassadeur du Canada*

(Traduction)

Washington, le 7 avril 1982

Excellence,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre Note n° 76 en date du 26 février 1982, avec annexe jointe.

En réponse à ladite Note, j'ai le plaisir d'informer Votre Excellence que la proposition contenue dans la Note de Votre Excellence agréée au Gouvernement des États-Unis d'Amérique et qu'en conséquence, la présente Note modifie l'Accord relatif à la coordination et à l'utilisation des fréquences radioélectriques de plus de 30 mégacycles par seconde, qui entrera en vigueur à la date de la présente réponse.

Veuillez agréer, Excellence, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

Le Secrétaire d'État,
ALEXANDER M. HAIG, JR.

Son Excellence Allan E. Gotlieb,
Ambassadeur du Canada.